

2024/0120

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES

Envoyé en préfecture le 27/03/2024
Reçu en préfecture le 27/03/2024
Publié le 27 MARS 2024
ID : 059-215900358-20240327-20240326_D0013-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 10 - Votants : 13

Etaient présents MM.BADIDI.SEGUIN.COQUELET. PETIT.WERY.JOSSET.

Mmes MERCIER.PREVOST(BLANDO).WAUCHER.DELBRUYERE(STALLA).

Absents ayant donné procuration : Mme CAFFIAU à M. PREVOST (BLANDO).
M. CHATELAIN à Mme MERCIER.
Mme BOURAINE à M. SEGUIN.

Absents excusés : MM. CHRETIEN.RAVIDAT.ASCONE et Mme MALINGRE.

Absents : Mmes DELPLANQUE-GABET et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

**Objet : Subvention Aide Départementale Villages et Bourgs – Voiries
Communales.**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a pour projet la réfection de voiries communales notamment les rues Victor Hugo et Espérance

Les travaux consistent à un raboutage de chaussée avec une couche d'accrochage et une réalisation d'un tapis d'enrobé.

Cette opération peut faire l'objet d'une demande de subvention du Département au titre de l'Aide départementale villages et bourgs – Voiries communales.

Le montant maximal de travaux financés est plafonné à 150 000,00 euros H.T. avec un taux maximal fixé à 50 %.

Le montant global du projet s'élève à 398 409,00 euros H.T. soit à la somme de 478 090,80 euros T.T.C., la commune sollicite une participation financière du département d'un montant de 75 000,00 euros.

Les travaux projetés en 2024 seront à inscrire au budget primitif 2024 selon les modalités de financement prévisionnel proposées :

Suite de la délibération 2024/0120

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 059-215900358-20240327-20240326_D0013-DE

Dépenses		Recettes	
Montant H.T des travaux rue Victor Hugo	179 190,30 €	Subvention ADVB sollicitée à hauteur de 50% pour un montant maximal à 150 000 euros H.T.	75 000,00 €
Montant H.T des travaux rue Espérance	219 218,70 €	Fonds propres de commune	323 409,00 €
Montant H.T. de l'opération	398 409,00 €	Montant H.T. de l'opération	398 409,00 €

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le projet présenté ci-dessus,

Sollicite le financement au titre du dispositif d'Aide Départementale Villages et Bourgs – Voiries Communales 2024, soit une subvention d'un montant de 75 000,00 €,

Autorise Monsieur le Maire à parapher l'ensemble des documents liés à cette demande de subvention.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 27 MARS 2024

Le Maire,

